

tion de notre Nord-Ouest. C'est grâce surtout à ces agences que les Etats de l'Ouest ont pu nous laisser si loin en arrière, jusqu'ici, dans l'établissement de leur territoire.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que nous ne faisons que commencer à ouvrir ce pays. Jusqu'à l'année dernière, nous ne pouvions pas même y pénétrer sans beaucoup de difficulté. Nous ne faisons donc, aussi, que commencer à rivaliser avec les Etats-Unis. Or, il est extrêmement regrettable qu'à notre début même, dans l'œuvre de la colonisation, nous ayons des discours en Chambre et des lettres dans les journaux, avertissant pour ainsi dire les émigrants que les Etats-Unis offrent plus d'avantages que notre pays; il est regrettable que nous mettions ainsi ces agents de compagnies étrangères en mesure d'invoquer le témoignage de Canadiens contre le territoire du Canada.

L'honorable député de Norfolk-Nord a signalé l'accroissement plus considérable de la population des Etats-Unis, comparée à celle du Canada, pendant la dernière décade, et il a paru en conclure que la politique du gouvernement, au sujet de la colonisation du pays, n'a pas été ce qu'elle aurait dû être.

Je dirai d'abord que, à cette époque, nous n'avions pas le Nord-Ouest pour nous permettre de lutter avec nos voisins; de plus, examinons un peu ce prétendu accroissement, à la lumière des faits. Une des choses qui ont contribué à faire des Etats-Unis ce qu'ils sont, est celle-ci: vous ne pouvez pas amener un Américain à dire une parole désobligeante contre son pays, tandis qu'ici, nous avons des gens toujours prêts à décrier leur patrie, pour de simples raisons de parti.

M. TROW: L'honorable député de Niagara a mentionné un Américain, le consul des Etats-Unis à Winnipeg, qui s'est prononcé en faveur du Canada.

M. WHITE: Monsieur Taylor ne parle pas en mal de son pays; il dit simplement que les trois-quarts de la région susceptible de produire du grain sur ce continent, se trouvent dans les limites du territoire canadien; cet aveu plein de franchise devrait faire rougir certains honorables membres de la gauche.

L'augmentation de la population du Canada, durant la décade de 1860 à 1870)

a été de 12½ pour cent; pendant la période correspondante, cette augmentation, aux Etats-Unis, a été de 22 pour cent. Prenons, maintenant, les Etats qui se trouvent à l'est et au sud du lac Érié, et qui ressemblent, jusqu'à un certain point au Canada, savoir, le Maine, le Vermont, le New-Hampshire, le Massachusetts, le Rhode-Island, le Connecticut, le New-York, le New-Jersey, la Pennsylvanie et l'Ohio. Dans ces dix Etats, la population n'a augmenté que de 14.48 pour cent, seulement 2 pour cent de plus qu'au Canada. Nous constatons, en outre, que, pendant cette période décennale, pas une seule province du Canada n'est restée stationnaire. Québec, qui a augmenté moins qu'aucune autre province, a cependant, eu un accroissement de 7.20 pour cent. Or, parmi les Etats que je viens de mentionner, le Maine et le New-Hampshire ont réellement diminué en population pendant la même période. L'Etat de New-York, avec sa grande population urbaine renfermée dans les cités de New-York, Brooklyn, Buffalo, Albany, Rochester, etc., n'a excédé l'augmentation du Canada que d'une demi-pour cent, bien que la ville de New-York soit devenue chaque jour davantage le débouché pour le grain d'exportation dont la quantité a augmenté en proportion de l'énorme développement de l'Ouest pendant cette période.

Un autre fait significatif, c'est l'augmentation de la population dans les Etats manufacturiers, tels que le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode Island, le New-Jersey et la Pennsylvanie; la moyenne de l'accroissement dans ces Etats réunis, est à peu près égale à la moyenne de tous les Etats-Unis; cela doit nous encourager à avoir confiance dans les résultats de notre politique nationale pour le développement du Canada sous le rapport des industries, et, par conséquent, de la population.

Dans les autres cinq Etats, le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, le grand Etat commercial de New-York et l'immense territoire agricole de l'Ohio, l'augmentation n'a été que de 11.14 pour cent, c'est-à-dire près de 1½ pour cent de moins qu'au Canada. Ces faits démontrent, suivant moi, que, en tenant compte de la position relative des deux pays, nous n'avons pas raison de nous plaindre de